

Internet sans fil, téléphones et moniteurs pour bébé sans fil



Quels sont les risques pour votre santé ?

L'Internet sans fil (WiFi), les téléphones domestiques sans fil (DECT), les consoles de jeu sans fil et même les moniteurs pour bébé sont aujourd'hui omniprésents.

Une partie de la communauté scientifique tire la sonnette d'alarme vis-à-vis des risques sanitaires de ces technologies. *Qu'en est-il et quelles sont les recommandations ?*

Régulièrement, les médias diffusent des messages officiels rassurant sur l'absence de preuves tangibles de la nocivité des rayonnements électromagnétiques. Pourtant, de plus en plus d'études indépendantes montrent l'existence de risques réels pour la santé.

Un consortium international de scientifiques, avec le concours de l'Agence Européenne pour l'Environnement, a publié en 2007 le rapport BioInitiative (tinyurl.com/br8ld3t), une méta-analyse de plus de 1500 études sur le sujet. Celui-ci conclut à l'existence de suffisamment de preuves d'effets nocifs des rayonnements électromagnétiques et en appelle à l'application rigoureuse du principe de précaution.

De nombreux autres scientifiques de renom et de multiples organisations indépendantes recommandent également un usage nettement plus prudent des technologies sans fil.

Quels sont les risques pour la santé ?

Malgré l'apparente faible puissance des émissions de radiofréquences, ce sont le caractère pulsé des micro-ondes et les effets cumulatifs d'une exposition continue qui peuvent à terme – et même rapidement pour les personnes les plus sensibles, soit de 3 à 5% de la population – favoriser l'apparition des troubles suivants :

Neurologiques : maux de tête, problèmes de mémoire, de concentration, d'apprentissage, de sommeil, nausées, picotements, fatigue, stress, angoisses, dépression ;

Immunitaire : dysfonctionnement du système immunitaire, affaiblissement des défenses naturelles, prédisposition aux infections ;

Hormonaux : production perturbée de mélatonine et d'autres neurotransmetteurs essentiels, poids anormal...

Cardiovasculaires : palpitations, arythmie, tension, hémorragies, diabète de type 3 ;

Auditifs : acouphènes, pression des tympans ;

Oculaires : douleur, pression, baisse de la vue, cataracte, macula précoce ;

Cutanés, musculaires et articulaires : rougeurs, inflammations, douleur chronique, sensation de cuisson interne, transpiration abondante ;

Respiratoires, allergies, etc.

Quels sont les risques à long terme ?

- Risques accrus de *maladies neurologiques* et dégénératives comme l'Alzheimer (la perméabilité accrue de la barrière sang-cerveau ou hémato-encéphalique favorise la pénétration des métaux lourds dans le cerveau).
- Risques d'atteintes à la *fertilité*.
- Effets co-promoteurs du *cancer*.

Selon nous, l'exposition cumulée des enfants dès leur plus jeune âge constitue une expérience irresponsable à grande échelle. Par la durée d'exposition depuis le plus jeune âge, son ubiquité et le nombre de personnes touchées, on est en droit de craindre des conséquences plus graves encore que celles de l'amiante ou du tabac, dont on sait les dizaines d'années qu'il a fallu pour qu'ils soient reconnus à leur juste mesure.

Existe-t-il des normes de sécurité ?

Il existe des intensités maximales autorisées qui varient d'un pays à l'autre. Mais en général ces valeurs ne protègent que de l'effet thermique des micro-ondes.

Ces recommandations, qui datent des années 1990, sont aujourd'hui obsolètes parce qu'elles ne tiennent pas compte des nombreux problèmes liés aux effets non-thermiques. Les pouvoirs publics reconnaissent ces effets biologiques mais tentent de les minimiser en indiquant qu'ils n'entraînent pas nécessairement des nuisances sanitaires, justifiant ainsi le statu quo et la fuite en avant.

En résumé, face à une exposition chronique au WiFi et au DECT, à laquelle s'ajoute une exposition à des antennes relais de téléphonie cellulaire et de Wimax, et à un usage important du téléphone cellulaire, des études signalent clairement des effets nocifs à des niveaux d'exposition largement inférieurs à ceux fixés par les normes.

Comment se protéger ?

Même si votre santé n'est pas encore affectée, c'est aujourd'hui qu'il faut faire un choix, pour le respect de la santé de votre famille, de vos proches et de vos voisins.

Pour le WiFi comme pour le DECT, la meilleure solution est de les remplacer par l'Internet câblé et par le téléphone filaire. Quant au cellulaire, il faut en limiter l'usage au strict minimum et ne pas l'appuyer sur son oreille mais utiliser plutôt des écouteurs.

Si vous disposez d'une installation câblée avec un routeur, une console de jeu ou un boîtier Internet/TV, sachez que le WiFi est souvent activé par défaut, et qu'il émet donc inutilement 24 heures sur 24. Faites le désactiver ou désactivez-le vous-même en suivant les instructions fournies avec votre appareil.

Attention : Les nouveaux routeurs contiennent souvent un deuxième réseau WiFi communautaire qui continue d'émettre même après la désactivation de votre WiFi. Pour le désactiver, une seconde procédure est nécessaire.

Si, en dépit des risques pour la santé, vous ne souhaitez pas renoncer au sans fil...

- Pensez à vos voisins que vous exposez inutilement.
- N'activez votre routeur ou votre boîtier Internet/TV que lorsque vous en avez réellement besoin. La nuit, éteignez tout systématiquement.
- N'oubliez pas que les téléphones DECT standards émettent constamment à pleine puissance, même en l'absence d'appels. Procurez-vous de préférence un téléphone à faible rayonnement. Bien que moins nocifs, ces appareils restent néanmoins des sans fils à utiliser avec parcimonie.
- Tenez-vous à bonne distance du routeur ou de la station de base de votre téléphone sans fil DECT.

Rayonnements extérieurs

Les rayonnements des routeurs WiFi et des téléphones sans fil ont une portée d'au moins 100 mètres, et souvent plus. Vous êtes donc également exposé aux radiations des émetteurs de vos voisins, tout comme vous les exposez peut-être aussi au vôtre. Les émetteurs GSM des compteurs 'intelligents' qu'Hydro-Québec veut installer au Québec, en commençant par la région de Montréal à l'été 2012, aggraveront ce problème.

Nous vous invitons à conscientiser vos voisins afin de réduire votre exposition et la leur. Ils peuvent aussi être victimes de la négligence d'un opérateur de téléphonie ayant placé à leur insu un émetteur WiFi qu'ils n'utilisent pas, ou dont ils pourraient se passer. Peut-être sont-ils eux-mêmes malades depuis cette installation. N'hésitez pas à leur faire lire ceci et à les inviter à explorer le www.cqlpe.ca et les nombreux liens s'y trouvant.

Dans le cas des personnes électrohypersensibles, elle peuvent se protéger au moyen de tissus de protection à base de fibres métalliques anti-rayonnements utilisables comme

vêtements, casquettes, draps, rideaux, baldaquins, etc. Au Québec, on peut se les procurer, de même que divers autres produits d'atténuation, via le www.em3e.com

En définitive, éviter les technologies sans fil, c'est avant tout une question de respect, autant envers soi-même que pour les autres.

Saviez-vous que...

- En Allemagne, les autorités recommandent depuis 2007 d'éviter le WiFi à la maison comme au travail, en raison d'un possible impact sanitaire.
- En 2009, le Parlement européen a voté à une écrasante majorité une résolution soulignant ses préoccupations quant aux effets pour la santé des champs électromagnétiques.
- En 2010, l'Agence Française Sanitaire a changé son fusil d'épaule sous la pression des études. Elle demande désormais de faire baisser le niveau de rayonnements dans les localités plus exposées que la moyenne.
- En 2011, le Conseil de l'Europe (47 pays) a voté une résolution recommandant « d'informer sur les risques potentiels pour la santé des téléphones sans fil de type DECT, des moniteurs pour la surveillance des bébés » et de « privilégier dans les écoles et les salles de classe des systèmes d'accès à Internet par connexion filaire. »
- En 2010, une étude en double aveugle publiée dans le *European Journal of Oncology* (Havas et al.) a démontré un lien entre le DECT/ WiFi et des irrégularités du rythme cardiaque chez certaines personnes.
- En 2011, une étude publiée dans le *Journal of Integrative Neuroscience* (Papageorgiou et al.) a démontré un lien entre le WiFi et la diminution de l'attention chez les jeunes alors qu'ils font appel à leur mémoire durant leurs travaux scolaires.
- Un téléphone sans fil émet de façon continue des signaux électromagnétiques pulsés, même lorsque vous ne téléphonez pas.
- A l'image de la forte augmentation des allergies au contact de nouveaux contaminants, l'électrohypersensibilité (EHS) ne cesse de croître. Pour les personnes atteintes, les technologies sans fil posent de graves problèmes.
- Si vous ne disposez pas du sixième sens que constitue l'électrosensibilité, vous n'en subissez pas moins les mêmes agressions, à la différence près que vous n'en avez pas conscience, du moins pas encore...

Pour en savoir plus...

Coalition québécoise de lutte contre la pollution électromagnétique

Préserveons notre santé... Réduisons l'électrosmog !

www.cqlpe.ca